

# Vendée : des territoires moins desservis par des structures de proximité au nord du département

La Vendée a le temps d'accès aux services rendus par les neuf partenaires du réseau France Services le plus long de la région. Néanmoins, l'implantation des espaces France Services et des MSAP a permis de réduire l'éloignement de certains territoires, notamment à l'est et au sud du département. En revanche, le nord-est et le rétro-littoral demeurent éloignés des services publics. Si le temps d'accès aux services de santé de proximité est dans la moyenne régionale, l'accès aux services culturels de proximité est moins aisé, du fait principalement de l'éloignement des théâtres.

La Vendée est un département attractif. Sa croissance démographique est dynamique : la population progresse de 0,8 % en moyenne par an entre 2012 et 2017. Ce dynamisme est surtout localisé sur le littoral et le rétro-littoral. Cependant, ce département à faible densité de population a le temps d'accès moyen au panier de services publics le plus long de la région (plus de 10 minutes) (figure 1).

Les Vendéens habitent moins souvent dans une commune disposant d'un service public qu'en moyenne régionale. En incluant les services publics présents dans les espaces France Services et les MSAP, le département compte 23 points d'accueil de la CAF :

seuls 33 % des habitants résident dans une commune qui en est équipée (- 14 points par rapport à la moyenne régionale) (figure 2). De même, avec les 12 structures proposant les services du ministère de l'Intérieur, seuls 21 % des Vendéens résident dans une commune équipée (- 14 points par rapport à la moyenne régionale). Hormis La Poste et les centres de Finances publiques qui ont un temps d'accès comparable à la région, tous les services publics partenaires des espaces France Services ont un temps d'accès moyen supérieur à la moyenne régionale. L'écart est particulièrement important pour les structures d'accueil du ministère de la Justice : les Vendéens mettent 5 minutes de plus en moyenne à y accéder. La majorité des

points d'accueil du ministère de la Justice sont situés dans les espaces France Services ou les MSAP.

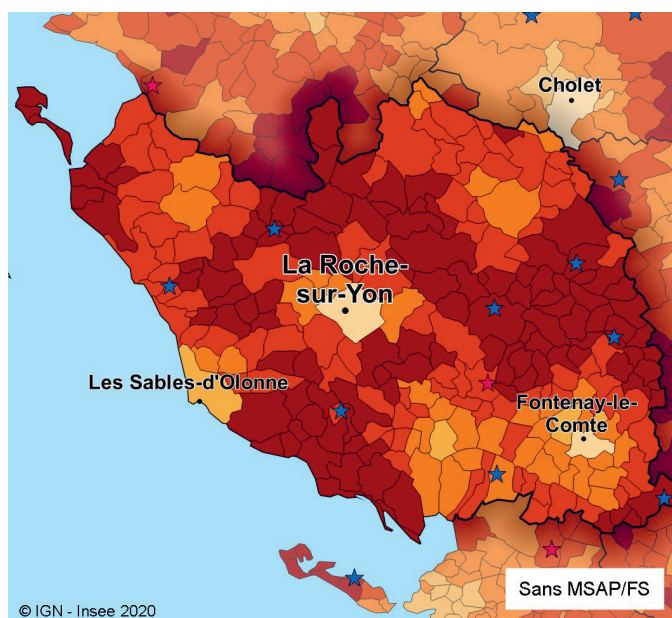
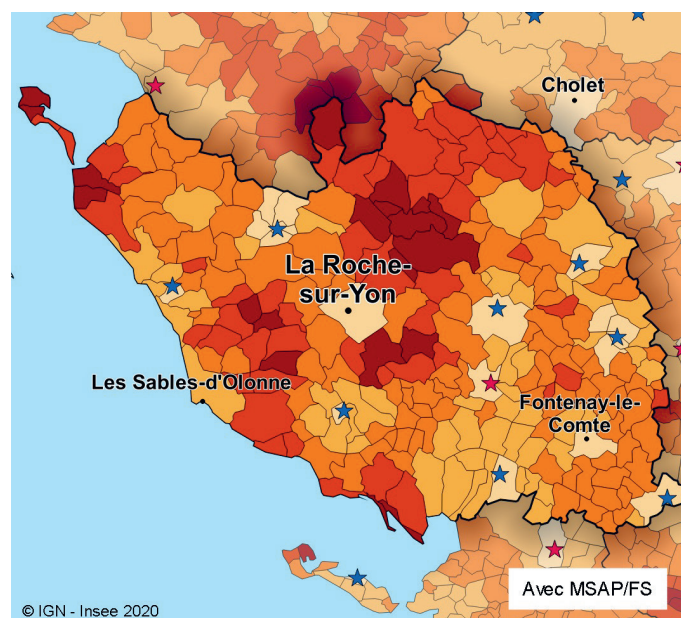
## L'implantation de guichets uniques de proximité atténue l'éloignement de certains territoires

Au 30 septembre 2020, la Vendée est dotée de 8 espaces France Services et de 1 MSAP. Ils sont principalement situés à l'est et au sud du département. Sans prendre en compte les services offerts par ces structures, le temps d'accès moyen au panier de services publics augmenterait de près de 4 minutes. Il s'accroîtrait sur tout le territoire, et particulièrement à l'est du département et sur

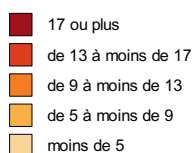
### 1 Un impact des guichets de proximité à l'est de la Vendée et sur le littoral, le nord-est reste éloigné des services publics

Temps d'accès moyen théorique par commune au panier de services publics avec espaces France Services (FS) et Maisons de services au public (MSAP)

Temps d'accès moyen théorique par commune au panier de services publics hors espaces France Services (FS) et Maisons de services au public (MSAP)



Temps d'accès moyen théorique au panier de services publics (en minutes) :



- ★ France Services
- ★ MSAP
- Préfecture et sous-préfectures

Sources : SGAR ; Insee, BPE 2018 - RP 2017 ; CAF ; CPAM ; Carsat ; MSA ; ministères de l'Intérieur et de la Justice.

## 2 En Vendée, des services publics moins accessibles

Panier de services publics en Vendée et dans les Pays de la Loire

	Temps d'accès moyen avec France Services/MSAP (en minutes)		Temps d'accès moyen hors France Services/MSAP (en minutes)		Communes équipées * (en %)		Population résidant dans une commune équipée * (en %)	
	Vendée	Pays de la Loire	Vendée	Pays de la Loire	Vendée	Pays de la Loire	Vendée	Pays de la Loire
La Poste	3,2	3,0	3,3	3,1	66	65	89	93
Finances publiques	9,9	9,8	11,5	11,0	9	9	38	46
CAF	11,2	10,6	14,6	13,2	7	9	33	47
Pôle emploi	12,0	10,6	15,1	14,0	7	8	33	44
CPAM	12,6	11,2	16,8	15,2	7	8	29	42
Carsat	13,0	11,7	17,0	16,2	6	7	29	40
MSA	16,0	14,4	20,6	20,1	5	7	21	24
Ministère de l'Intérieur	16,7	15,2	28,8	22,9	5	6	21	35
Ministère de la Justice	20,3	15,2	34,9	23,2	3	5	12	33
<b>Ensemble services publics</b>	<b>10,4</b>	<b>9,3</b>	<b>14,1</b>	<b>12,4</b>				

\* inclut les équipements présents dans les espaces France Services et les MSAP.

Sources : SGAR ; Insee, BPE 2018 - RP 2017 ; CAF ; CPAM ; Carsat ; MSA ; ministères de l'Intérieur et de la Justice.

le littoral. Sans les réseaux France Services et MSAP, 41 communes seraient à plus de 20 minutes en moyenne du panier de services publics. L'est de La Roche-sur-Yon et le littoral seraient les plus impactés.

### Le nord-est du département et le rétro-littoral plus éloignés des services publics

Compte tenu de la moyenne régionale, les Vendéens situés à 13 minutes ou plus en moyenne du panier de services publics sont considérés comme éloignés. Le nord-est du département, les communes de la couronne périurbaine de La Roche-sur-Yon, et quelques communes littorales et rétro-littorales sont dans cette situation. Les habitants des 20 communes les plus éloignées mettent en moyenne plus de 17 minutes à accéder au panier de services publics. Sur ces territoires, de nombreuses communes connaissent une croissance de population supérieure à 1,5 % en moyenne par an entre 2012 et 2017. À l'ouest de La-Roche-sur-Yon, 3 communes proches du littoral ont même une croissance de population supérieure à 3 % par an : Saint-Julien-des-Landes, Martinet et Sainte-Foy.

La population au nord-est du département bénéficie de conditions socio-économiques favorables : peu de personnes se déclarent au chômage, les revenus sont plus élevés et

la pauvreté peu marquée. Les revenus sont également élevés sur le littoral mais la part de personnes se déclarant au chômage est plus élevée et la population y est plus âgée.

Le profil de ces territoires éloignés pourrait nécessiter la mise en place de structures de proximité à la fois pour faire face à l'arrivée d'une nouvelle population mais aussi pour accompagner dans leurs démarches les usagers en ayant le plus besoin (personnes âgées et demandeurs d'emploi notamment).

### Un accès plus aisé aux services publics dans les territoires plus fragiles

Le sud et l'est du département sont des territoires plus fragiles : davantage de personnes se déclarent au chômage, les revenus sont plus faibles, la pauvreté est plus marquée et la population âgée est plus présente. La population de ces territoires peut avoir un besoin plus fort de certains services, comme Pôle emploi et la CAF par exemple, ainsi qu'un accompagnement dans ses démarches.

Pour répondre aux besoins de ces territoires ruraux, 8 espaces France Services et 1 MSAP sont actuellement implantés. Ainsi, 9 communes sont désormais à moins de 5 minutes en moyenne du panier de services publics au sud et à l'est du département.

### Des disparités d'accès à la santé et à la culture

Les Vendéens disposent d'un temps d'accès moyen aux soins de proximité proche de la moyenne régionale. Cependant, les professionnels médicaux et paramédicaux sont plus présents dans les communes du département : 50 % des communes accueillent un masseur-kinésithérapeute (contre 40 % dans la région) et 51 % un médecin généraliste (contre 44 % dans la région). Néanmoins, des disparités d'accès existent : les territoires situés à l'est et au sud sont plus éloignés des professionnels de santé de proximité.

Le temps d'accès des Vendéens au panier d'équipements culturels de proximité est le plus élevé de la région : 14 minutes, soit 2 minutes de plus que la moyenne régionale. Toutefois ce temps d'accès masque des disparités entre les services : si les Vendéens accèdent un peu plus rapidement aux bibliothèques publiques, aux cinémas et aux musées, ils mettent 10 minutes de plus pour accéder à un théâtre. Cet éloignement est particulièrement important pour la population du littoral où de nombreux habitants sont à plus de 35 minutes de cet équipement culturel. En outre, le littoral sud vendéen est également plus éloigné des musées. ■